

Rutebeuf et la Vierge¹

Pour Rutebeuf, l'homme vit en permanence sous la triple menace de la mort, du jugement dernier et de l'enfer. Aussi le poète est-il à la recherche de raisons d'espérer dans un monde déchu, *bétourné*, masqué. Tour à tour il a pensé à Fortune qui, tournant sans cesse sa roue, doit finir par ruiner le règne des méchants, et à la division de ceux-ci qui, s'entredéchirant, se détruisent mutuellement et laissent la place au meilleur : c'est la leçon qui se dégage du *Dit d'Hypocrisie*² où Courtois, l'hôte du poète, est élu pape parce que les ambitions contraires des prétendants ont empêché tout accord entre eux, et la menace qu'il brandit à la fin de *Renart le Bétourné*, avec l'arrivée de l'once apocalyptique que chacun souhaite pour mettre fin à la tyrannie des conseillers du roi³. Mais le mal et les vices ont une telle force, une telle vitalité qu'on ne peut imaginer le terme de leur règne⁴ si Dieu n'intervient pas. Mais le Tout-Puissant s'intéresse-t-il aux humains ?

1 — Cette étude fait partie d'un ensemble sur la religion de Rutebeuf, dont plusieurs développements ont déjà paru, et qui comporte trois parties : 1. la situation de l'homme dans le monde sous la triple menace de la mort, du jugement dernier et de l'enfer (voir notre article *Deux poètes du Moyen Âge en face de la mort, de Rutebeuf à Villon*, dans *Dies Illa. Death in the Middle Ages*, éd. par J.H.M. Taylor, Liverpool, Cairns, 1984, pp. 155-175) ; 2. le recours à des intercesseurs ; 3. mais comment mériter cette intercession ? En dénonçant les tares d'un monde déchu, à l'envers, masqué (cf. notre article en collaboration avec François Amy de la Bretèque, *L'Univers poétique et moral de Rutebeuf*, (dans *La Revue des Langues romanes*, t. 88, 1984, pp. 39-78) et les agents du mal, en particulier les frères mendiants, dans *Neuphilologische Mitteilungen*, t. 85, 1984, pp. 152-164) et leurs complices, les prélats et les clercs, les chevaliers et les bourgeois, en indiquant des modèles, en prêchant la croisade et le sacrifice, en amenant l'homme à se reconnaître.

2 — Nous citerons le texte de Rutebeuf d'après l'édition d'E. Faral et de J. Bastin, Paris, Picard, 2 vol., 1959-1960 ; voir aussi notre traduction des *Poèmes de l'Infortune et Poèmes de la croisade*, Paris, Champion, 1979, et notre édition bilingue des *Poèmes de l'Infortune et autres textes*, Paris, Gallimard, 1986 (*Poésie*).

3 — Voir notre étude *Rutebeuf et le Roman de Renart*, dans *L'Information littéraire*, 1978, I, pp. 7-15.

4 — *Repentance* (ou *Mort*) *Rutebeuf*, vers 79-81 : « Je cuidai engingner Renard : / Or n'i valent engin ne art, / Qu'asseür est en son palés.

L'image de Dieu dans l'œuvre de Rutebeuf est assez composite. Image traditionnelle d'abord d'un Dieu tout-puissant *qui tout avoie* (*Mariage Rutebeuf*, 95), *qui sires est de tout le monde* (*Renart le Bétourné*, 149), omniscient, puisqu'il est *Celui qui tot voit* (*Paix Rutebeuf*, 33), constant, *ferme et seür* (*ibidem*, 34), juge équitable et impartial :

Voirs est que David nos recorde :
 Diex est plains de misericorde,
 Mais veiz ci trop grant restrainture :
 Il est juges plains de droiture.
 Il est juges, fors et puissans
 Et sages et bien connoissans :
 Juges que on ne puet plaissier
 Ne hom ne puet sa cort laissier ;
 Fors, si fors fox est qui s'esforce
 A ce qu'il vainque sa force ;
 Poissans, que riens ne li eschape :
 Por quoi ? Qu'il at tot soz sa chape ;
 Sages, c'on nou puet desovoir,
 Ce puet chacuns aparsovoir ;
 Connoissans, qu'il connoist la choze
 Avant que li hons la propoze.

(*Nouvelle Complainte d'Outremer*, 31-46)

Il est charitable jusqu'au moment du Jugement (*Chanson de Pouille*, 27-28).

Mais de cette image traditionnelle se dégage et s'impose celle du Dieu biblique qui tourmente et persécute le poète : il a fait de lui le compagnon de Job et lui a arraché d'un seul coup tout ce qu'il avait (*Complainte Rutebeuf*, 20-22), ne cessant de l'assaillir *en maint costé* (*ibidem*, 118) au moment où le poète était abandonné de tous, lui envoyant la pluie, le vent, le froid, le harcelant été comme hiver :

Diex me fet le tens si a point
 Noire mousche en esté me point,
 En yver blanche.

(*Griesche d'hiver*, 31-33)

lui faisant la guerre (*Paix Rutebeuf*, 39). Le poète est la bûche sans défense qui brisent les coups de la Fortune, et Dieu est le bûcheron :

La sui ou le mail met le coing :
 Dieu m'i a mis.

(*Mariage Rutebeuf*, 57-58)

C'est un Dieu lointain, que dénonce le *Mariage Rutebeuf* (54-56) :

Je cuit que Diex li debonaires
 M'aime de loing :
 Bien l'ai prové a cest besoing.

A travers *Le Miracle de Théophile*, qui s'ouvre sur une explosion de colère et qui est en quelque sorte la somme de tous les griefs, Rutebeuf se plaint que Dieu l'ait abandonné dans une indifférence égoïste :

Or est lasus en son solaz ;
Laz ! chetis, et je sui es laz
De povreté et de soufrete (33-35),

qu'il se soit joué de lui (*Or m'a bien Diex servi de guile*, 43), qu'il lui soit inaccessible, *c'on ne puet a lui avenir* (23). Aussi comprend-on que les hommes le rendent responsables de leur misère : *Qui qu'ait l'argent, Diex a la noise* (*Griesche d'été*, 64), et qu'on lui demande d'intervenir en vengeur (*Renart le Bétourné*, 135, 148). Même le Christ, le Crucifié qui viendra juger les hommes en montrant ses plaies, demeure distant et sévère, qui n'hésite pas à livrer les pécheurs aux plus effroyables supplices. L'Incarnation n'a pas réussi à le rendre plus proche. La majesté divine qui l'habite suscite la crainte, car elle fait ressortir combien reste grande, malgré l'humanité qu'il a revêtue, la distance entre Dieu et la nature pécheresse.

Si *La Repentance Rutebeuf* est bien le dernier mot de notre poète, si elle marque le triomphe du Dieu bon qui a fait l'homme à son image, a permis son salut par la mort de son fils et lui a donné sens et savoir pour résister au démon⁵, il reste que *La Paix Rutebeuf* semble remettre tout en question dans sa seconde partie⁶, car Dieu ne répond pas à l'appel du poète qui perd *par mescheance* son bon ami, et ne cesse de lui faire la guerre au point de l'acculer à une solitude et à une misère totales, l'amenant à se demander si l'instabilité ne caractérise pas aussi Dieu qui aurait tous les traits d'un maître capricieux malgré l'enseignement de l'Eglise que Rutebeuf reproduit dans la première moitié du poème.

Les humains ont donc besoin d'un médiateur et d'un intercesseur, et c'est la Vierge qui jouera ce rôle.

L'héritage d'une longue tradition

Le XIII^e siècle a souvent été appelé le grand siècle marial. Mais le culte de la Vierge ne date pas de cette époque. Le concile d'Ephèse en 431, où Marie avait été proclamée Mère de Dieu, lui avait donné des bases solides. Après une période de stagnation, la théologie mariale connaît un renouveau au IX^e siècle. Paschase Radbert, abbé de Corbie pendant quelques années et mort en 835, posa, le premier, les

5 — Voir notre art. *La Repentance Rutebeuf ou le mot de la fin*, dans *Les Mélanges Jacques Stiennon*, Liège, Madarga, 1982, pp. 175-187.

6 — Cf. notre étude sur *Rutebeuf et les frères mendiants*, citée n.2.

fondements de la croyance en l'Immaculée Conception de Marie en disant qu'elle devait, eu égard à sa mission, être préservée de sa faute originelle : « ... quia ex auctoritate totius Ecclesiae veneratur, constat eam ab originali peccato immunem fuisse, per quam non solum maledictio matris Evae soluta est, verum etiam benedictio omnibus condonatur »⁷. C'est à cette époque aussi que deux légendes nées en Orient et reprises plus tard par Rutebeuf, celles de Théophile et de Marie l'Egyptienne, font leur apparition en Occident ; transmises par le diacre Paul, elles mettent en évidence le rôle de Marie médiatrice. Au IX^e siècle enfin, un certain nombre de monastères sont déjà dédiés à la Vierge : Argenteuil, Besançon, Vesoul, Limoges, Compiègne...

Au X^e siècle, l'abbé de Cluny saint Odon nous apprend que, dans toute la chrétienté, les églises sous le vocable de la Vierge sont les plus nombreuses. Parlant des innombrables églises placées sous le patronage de saint Martin, il ajoute : « ut nemo post Dei genitricem et pastorem Ecclesiae Petrum tam crebras (*ecclesias*) habere videatur »⁸. C'est à Cluny, en particulier grâce à saint Odon, qu'on assista à un véritable renouveau du culte marial, et que naquit la dévotion à la Mère de Miséricorde. La *Vita sancti Odoni* nous rapporte l'histoire de ce brigand converti qu'Odon, abbé de Cluny, admit au nombre des moines et qui, trois jours avant sa mort, eut une vision nocturne dont il fit part à son abbé : « Hac nocte, pater, in coelis elevatus sum per visionem. Obviavit autem me gloriosissimae personae et excellentissimae potestatis mulier, appropinquansque mihi ait : Cognoscisne me ? At ego : Nequaquam, domina. Et illa : Ego, inquit, sum mater misericordiae ». Et le rédacteur de conclure : « Et inde pater noster consuetudinem tenuit beatam Mariam matrem misericordiae vocare »⁹. La Vierge manifeste sa miséricorde pour les hommes en étant « notre avocate auprès du Seigneur ». Ainsi est-elle présentée dans l'hymne *AURORA dicta sermone prophetico* datant de cette époque :

Imploramus eam
Advocatricem apud Dominum¹⁰.

Ce titre d'avocat n'est pas nouveau. Nous le trouvons déjà dans le Nouveau Testament. Mais quand saint Jean, dans sa première épître, l'utilise, il l'applique au Christ lui-même :

Si quelqu'un vient à pécher,
Nous avons comme avocat auprès du Père
Jésus-Christ le juste¹¹.

7 — *De partu Virginis*, lib. I, P.L. 120, 1372. L'abréviation P.L. désigne la *Patrologie latine* de Migne, le premier chiffre indique le tome, le second la page.

8 — *Sermo IV, De combustione Basilicae Beati Martini*, P.L. 133, 746.

9 — *Prolegomena. Vita sancti Odonis*, P.L. 133, 73.

10 — *Repertorium Hymnologicum*, Ulysse Chevalier, t. I, n°1626, Louvain, 1892. Ms. Bruxelles, Bourg. 8860-7 (Xs), 28^b.

11 — *I Joh.* 2, 1.

Associée de Jésus dans l'œuvre du salut, Marie reçoit ce titre d'avocate dans le *Salve Regina*, composé sans doute au siècle suivant par Adhémar de Monteil, évêque du Puy, mort en 1098.

Aux XI^e et XII^e siècles s'est élaborée la théologie mariale. Saint Anselme et saint Bernard ont en effet été les grands théologiens qui ont affirmé la place et le rôle essentiels de la Vierge dans l'économie du salut et contribué à lui donner la place qu'elle devait occuper ensuite dans la spiritualité chrétienne.

Au XI^e siècle, saint Anselme continue à la présenter comme la Mère de miséricorde. «*Templum pietatis et misericordiae*»¹², le coupable peut toujours trouver refuge auprès d'elle : «*Fugiat ergo reus justī Dei ad pīam matrem misericordis Dei*»¹³. Il peut se tourner sans crainte vers Marie, parce que, Mère de Dieu, elle est aussi sa mère, ce qui l'empêche de désespérer : «*O beata fiducia ! o tutum refugium ! Mater Dei est mater nostra*»¹⁴. Saint Anselme insiste sur la prééminence de la Vierge qui, dans l'œuvre du salut, occupe une place presque aussi importante que celle du Christ, et qui a participé activement à la Rédemption : «*Nihil est aequale Mariae : nihil, nisi Deus, majus Maria... Omnis natura a Deo est creata, et Deus ex Maria est natus. Deus omnia creavit, et Maria Deum genuit. Deus qui omnia fecit, ipse se ex Maria fecit : et sic omnia quae fecerat, refecit. Qui potuit omnia de nihilo facere, noluit ea violata sine Maria reficere. Deus igitur est pater rerum creatarum, et Maria est mater rerum recreatarum. Deus est Pater constitutionis omnium, et Maria est mater restitutionis omnium. Deus enim genuit illum, per quem omnia sunt facta ; et Maria peperit illum ; per quem omnia sunt salvata*»¹⁵.

Au début du XII^e siècle, l'évêque de Rennes Marbode, dans son *Historia Theophili metrica*, met dans la bouche de Théophile : «*Virgo piissima, tu certissima spes miserorum*»¹⁶. Marie ne déçoit jamais ceux qui placent en elle leur confiance et l'invoquent :

Non est spes alia praeter te, sancta Maria.
 Humani generis sortem tu prima tueris¹⁷.
 Nemo speravit frustra, te nemo vocavit.

Avec saint Bernard, appelé le chantre de la Vierge, le cithariste ou encore le chevalier de Notre-Dame, nous assistons à l'épanouissement du culte marial. Personne n'a parlé de Marie avec autant de ferveur, n'a mieux évoqué les grandeurs de Notre-Dame, sa mission, ses vertus, et parmi ces dernières deux préparaient directement Marie à la maternité divine, l'humilité et la virginité : «*Afin que celle qui*

12 — *Oratio* L, P.L. 158, 948.

13 — *Oratio* LI, P.L. 158, 951.

14 — *Oratio* LII, P.L. 158, 957.

15 — *Oratio* LII, P.L. 158, 956.

16 — *Historia Theophili metrica*, P.L. 171, 1599.

17 — *Ibidem*, P.L. 171, 1601.

devait concevoir le Saint des saints et lui donner le jour fût sainte de corps, elle reçut le don de la virginité, et pour qu'elle le fût d'esprit, elle reçut celui de l'humilité»¹⁷ qui l'emporte sur la première, car elle seule permet l'union à Dieu : « La virginité est digne de louange, mais l'humilité est plus nécessaire. Celle-là est de conseil, celle-ci est de précepte... Sans l'humilité, même la virginité de Marie n'aurait pu lui être agréable... Si Marie n'avait pas été humble, l'Esprit-Saint ne se fût pas reposé sur elle, et si l'Esprit-Saint ne s'était pas reposé sur elle, il ne l'eût pas fécondé »¹⁸. Notre-Dame est la seule femme à avoir reçu le privilège de la virginité féconde ou de la maternité virginale : « Il y a en Marie quelque chose de plus admirable encore : la fécondité unie à la virginité. Jamais, en effet, on n'a ouï dire qu'une femme fût à la fois vierge et mère »¹⁹. Saint Bernard reviendra sur le prodige de cette maternité divine qui n'a porté aucune atteinte à l'intégrité virginale de Marie : « De même que l'astre émet ses rayons sans subir d'altération, ainsi la Vierge enfante son Fils sans subir aucune lésion. Le rayon ne diminue en rien la clarté de l'astre, le Fils a gardé intacte l'intégrité de la Vierge »²⁰.

Dans le déroulement de l'histoire du salut, saint Bernard voit en Marie la victorieuse réplique d'Eve, son antithèse : « La première fut coopératrice de la séduction ; la seconde, de la propitiation. Celle-là nous a suggéré la prévarication, celle-ci nous a offert la rédemption »²¹. Eve s'était montrée cruelle pour le genre humain en devenant, par sa propre faute, le principe de notre malheur, « illa ... de qua malum ortum est prius »²². En donnant naissance au Sauveur, Marie a étroitement collaboré à notre rédemption, devenue source de miséricorde pour tous : « Qui donc, ô Vierge bénie, pourra mesurer la longueur et la largeur, la hauteur et la profondeur de votre miséricorde ? »²³. Ou encore, dit saint Bernard : « Nous louons votre vir-

17a — *Super Missus est hom.* 2, P.L. 183, 62 : « Ut igitur quae Sanctum sanctorum conceptura erat pariter et paritura, sancta esset corpore, accepit donum virginittatis : ut esset et mente, accepit et humilitatis ».

18 — *Super Missus est hom.* I, P.L. 183, 59 : « Laudabilis virtus virginitas, sed magis necessaria humilitas. Illa consulitur, ista praecipitur... ; sine humilitate autem (audeo dicere) nec virginitas Mariae placuisset... Si igitur Maria humilis non esset, super eam Spiritus sanctus non requievisset ; si super eam non requievisset, nec impraegnasset ».

19 — *Super Missus est hom.* I, P.L. 183, 59 : « Est tamen majus aliquid quod miraris in Maria : scilicet cum virginitate fecunditas. A saeculo enim non est auditum, ut aliqua simul mater esset et virgo ».

20 — *Super Missus est hom.* 2, P.L. 183, 70 : « ... sicut sine sui corruptione sidus suum emitit radium, sic absque sui laesione virgo parturit filium. Nec sideri radius suam minuit claritatem, nec Virgini Filius suam integritatem ».

21 — *In Dominica infra octavam Assumptionis B. V. Mariae Sermo*, P.L. 183, 430 : « Illa enim ministra seductionis, haec, propitiationis ; illa suggessit praevaricationem, haec ingessit redemptionem ».

22 — *Super Missus est hom.* 2, P.L. 183, 62.

23 — *In Assumptione B. V. Mariae Sermo IV*, P.L. 183, 429 : « Quis ergo misericordiae, o benedicta, longitudinem et latitudinem, sublimitatem et profundum queat investigare ? »

ginité, nous admirons votre humilité ; mais, pour les malheureux que nous sommes, votre miséricorde a plus douce saveur, plus précieuse valeur, elle revient plus souvent à notre mémoire, plus fréquemment dans nos invocations. C'est elle qui obtint la régénération du monde entier, le salut de tous »²⁴. Aussi ne devons-nous pas craindre de nous approcher de Marie et de lui adresser nos supplications, car elle n'a de cesse de nous voir parvenir au port du salut, notre avocate auprès du Juge suprême : « Dans notre pèlerinage, nous avons marchant devant nous une avocate qui, mère du Juge et mère de miséricorde, mènera à bien par ses prières l'affaire de notre salut »²⁵. La mariologie de saint Bernard est tout entière centrée sur la médiation de Marie, sur sa miséricorde inlassable en faveur des humains qui ne doivent pas hésiter à venir à elle, car elle chassera leurs craintes, les fera renaître à l'espérance : « Tu craignais de t'approcher du Père... Il t'a donné Jésus pour médiateur... Mais peut-être crains-tu en lui la majesté divine, car, bien qu'il se soit fait homme, il reste Dieu cependant. Tu veux avoir un avocat auprès de lui ? Recours à Marie. Il n'y a en elle que l'humanité pure »²⁶. Dans une des plus belles pages écrites sur la Vierge, saint Bernard invite à se tourner vers Marie, à s'abandonner à sa miséricorde avec une confiance d'autant plus grande qu'il a fait l'expérience de la fragilité et de la misère humaines :

Si le vent des tentations s'élève, si l'écueil des tribulations se dresse sur ta route, regarde l'étoile, appelle Marie. Si tu es ballotté par les vagues de l'orgueil, de l'ambition, de la médiosance, de la jalousie, regarde l'étoile, appelle Marie. Si la colère, l'avarice, les désirs impurs secouent la nacelle de ton âme, regarde vers Marie. Si, troublé par l'énormité de tes crimes, honteux des turpitudes de ta conscience, effrayé par la crainte du jugement, tu te sens descendre dans le gouffre de la tristesse, dans l'abîme du désespoir, pense à Marie. Dans les périls, dans les angoisses, dans les doutes, pense à Marie, invoque Marie²⁷.

24 — *Ibidem*, P.L. 183, 429 : « Laudamus virginitatem, humilitatem miramur ; sed misericordia miseris sapit dulcius, misericordiam amplectimur charius, recordamur saepius, crebrius invocamus. Haec est enim quae totius mundi reparationem obtinuit, salutem omnium impetravit ».

25 — *In Assumptione B. V. Mariae Sermo I*, P.L. 183, 415 : « Advocatam praemisit peregrinationo nostra, quae tanquam Judicis mater, et mater misericordiae, suppliciter et efficaciter salutis nostrae negotia pertractabit ».

26 — *In Nativitate B. V. Mariae Sermo, « De aquaeductu »*, P.L. 183, 441 : « Ad Patrem verebaris accedere... Jesum tibi dedit mediatorem... Sed forsitan et in ipso majestatem vereare divinam, quod licet factus sit homo, manserit tamen Deus. Advocatum habere vis et ad ipsum ? Ad Mariam recurre. Pura siquidem humanitas in Maria ».

27 — *Super Missus est hom.* 2, P.L. 183, 70 : « Si insurgant venti tentationum, si incurras scopulos tribulationum, respice stellam, voca Mariam. Si jactaris superbiae undis, si ambitionis, si detractationis, si aemulationis, respice stellam, voca Mariam. Si iracundia, aut avaritia, aut carnis illecebra naviculum concusserit mentis, respice ad Mariam. Si criminum immanitate turbatus, conscientiae foeditate confusus, judicii horrore perterritus, barathro incipias absorberi tristitiae, desperationis abyso, cogita Mariam. In periculis, in angustiis, in rebus dubiis, Mariam cogita, Mariam invoca ».

Pour saint Bernard comme pour Rutebeuf, Marie est celle qui extirpe de notre monde le désespoir.

Après saint Bernard, la mariologie paraît plus terne. Certes, les grands théologiens du XIII^e siècle, Albert le Grand, Thomas d'Aquin, Bonaventure parlent eux aussi de la Vierge. Mais la grande question pour eux est celle de l'Immaculée Conception, dont les premières bases avaient été posées depuis longtemps par Paschase Radbert, puis par saint Anselme qui a écrit : « Il convenait qu'elle brillât d'une pureté sans égale au-dessous de Dieu, cette Vierge à laquelle Dieu le Père devait donner son Fils unique, ce Fils né de son cœur, égal à lui-même, en sorte que le Fils de Dieu le Père et le Fils de la Vierge fussent réellement un seul et même Fils »²⁸. Anselme croyait qu'en vertu des mérites du Christ, la Vierge avait reçu la plénitude de la grâce dès sa conception, et pas seulement à sa naissance comme le pensera saint Bernard, qui n'est jamais parvenu à trouver des raisons théologiques suffisantes pour admettre que Marie ait pu être préservée du péché originel. Cependant, au XII^e siècle, cette croyance en l'Immaculée Conception n'a cessé de gagner du terrain dans toute la Chrétienté. Au XIII^e siècle, la question a continué à diviser les esprits, bien qu'on trouvât alors beaucoup plus de partisans que d'adversaires de cette croyance. L'Eglise ne reconnaîtra officiellement le privilège de l'Immaculée Conception qu'au début du XIV^e siècle, après que le peuple chrétien l'eut reconnu et célébré dans sa quasi-totalité.

Si l'essentiel du culte marial était acquis avant le XIII^e siècle, si la doctrine ne fit aucun progrès sensible, en revanche le culte de Marie se propagea de manière extraordinaire au XIII^e siècle. N'oublions pas que cette piété prit naissance et se développa d'abord dans le monde des clercs et en particulier chez les religieux. Dans ce monde d'hommes et de célibataires, comme l'a remarqué J. Le Goff, où la femme apparaissait comme la grande séductrice, Marie représentait l'idéal de pureté, elle apparaissait comme la femme parfaite, exerçant sur ces hommes un prestige sans égal pour avoir concilié en elle maternité et virginité. Cette dévotion, florissante parmi les moines, fut assez peu répandue dans le monde des laïcs jusqu'au XII^e siècle, et les centres de pèlerinage à la Vierge étaient peu nombreux. Le tournant s'opéra avec saint Bernard et sous son influence. Si le XIII^e siècle fut celui de la Vierge, c'est parce que la dévotion mariale a cessé d'être l'apanage des religieux et a gagné toute la Chrétienté, devenant une dévotion populaire, qui s'est manifestée dans tous les domaines, dans les arts (architecture, sculpture, peinture, vitrail, poésie, théâtre...)

28 — *Liber de conceptu virginali et originali peccato*, P.L. 158, 451 : « Nempe decens erat ut ea puritate, qua major sub Deo nequit intelligi, Virgo illa niteret, cui Deus Pater unicum Filium suum, quem de corde suo aequalem sibi genitum, tanquam seipsum diligebat, ita dare disponebat, ut naturaliter esset unus idemque communis Dei Patris et Virginis Filius ».

et dans la liturgie : les fêtes en l'honneur de Notre-Dame se multiplièrent au XIII^e siècle et furent suivies avec piété. Certaines, comme la Nativité de Marie, égalèrent en importance les plus grandes fêtes liturgiques. Des hymnes furent composées pour magnifier sa gloire. Les fidèles qui récitaient régulièrement le petit office de la Sainte Vierge furent de plus en plus nombreux. Les sanctuaires les plus fréquentés étaient ceux de la Vierge, à qui furent dédiées beaucoup de cathédrales : Paris, Chartres, Reims, Amiens. Des églises, des basiliques s'élevèrent en son honneur partout dans la Chrétienté. Les pèlerinages à ses sanctuaires se multiplièrent et devinrent le prétexte de nombreuses distributions d'indulgences. Dans un sermon de l'époque, nous lisons que les fidèles qui se rendront en pèlerinage à Notre-Dame d'Amiens, ainsi que ceux qui concourront par leurs offrandes à l'achèvement de la cathédrale, se verront accorder des indulgences : « Car sachiés tout avant mesure li évesques lor fait pardon et absolution de toutes les festes que il ont mal gardées. Ce n'est pas corvée qu'il feront à la douce mère de Dieu... Pour seulement venir de leurs maisons au mostier, il gaignent XL journées de vrai pardon... »²⁹.

Objet d'une vénération qui n'avait jamais connu pareille ferveur chez les laïcs, Marie devint présente au monde des jongleurs et des ménestrels qui ne tarissent pas d'éloges sur elle. S'adressant à la Vierge, Rutebeuf ne dira-t-il pas dans les *Neuf Joies de Notre-Dame* (vers 22-23) :

Tu es
Matire de nostre faconde ?

La Vierge dans l'œuvre de Rutebeuf

Plus nous avancerons dans l'étude, plus nous nous rendrons compte que Rutebeuf, qui a chanté la Vierge dans tous les genres³⁰, n'a rien d'un novateur. Sous sa plume, aucune idée qui n'ait été exprimée auparavant par l'un ou l'autre des auteurs que nous avons cités. Ce qui fait l'intérêt des poèmes en l'honneur de Notre-Dame, c'est qu'on y trouve, en même temps que l'expression de sa piété personnelle, les traits dominants de la piété mariale de son siècle et de ses contemporains. Rutebeuf a derrière lui tout un passé dont il est tributaire, toute une pensée élaborée au cours des siècles antérieurs.

29 — Ms. de Dom Grenier, vol. 158, f°131. Cité par A. Lecoy de La Marche, *La Chaire française au Moyen Âge, spécialement au XIII^e siècle*, Paris, 1886, p. 186, et Michel Zink.

30 — Théâtre, comme *Le Miracle de Théophile*, conte pieux, comme *Le Sacristain et la Femme au Chevalier*, hagiographies comme *La Vie de sainte Marie l'Egyptienne*, et *La Vie de sainte Elysabel*, poèmes religieux, comme *Un Dist de Nostre Dame*, *L'Ave Maria Rustebuef*, *C'est de Nostre Dame*, *Les Neuf Joies Nostre Dame*...

Dans les poèmes de Rutebeuf, Marie apparaît comme une princesse féodale. Elle est appelée *dame* et *roïne*. C'est sous ce titre, qui traversera les siècles, que les hommes du XIII^e siècle s'adressaient à elle. Ce vocable n'était pas nouveau, puisque saint Bernard l'avait utilisé pour désigner la Vierge. C'était le terme habituel pour désigner une femme noble de condition sociale supérieure³¹. Marie est donc celle « a cui s'acline / Li noblois de haut concitoire » (*Les Neuf Joies Notre Dame*, 65-66) ou celle « A cui tuit portent reverence » (*ibidem*, 130). On retrouve dans les rapports unissant le fidèle à Marie l'exacte réplique des rapports entre le vassal et le suzerain : Marie est le suzerain à qui le vassal se donne tout entier, mais dont il attend en retour aide et protection. C'est ainsi que se comporte Théophile : « Dame, or te faz hommage » (vers 486). Parfois, Rutebeuf emploie le possessif *notre* qui souligne la dépendance³².

Une autre formulation évoque ces mêmes liens étroits dans un court poème à la Vierge, et c'est la même protection qu'il escompte :

Marions nos la,
Et avrons s'aïe.

(*C'est de Notre Dame*, 26-27)

Marie est donc la Dame dont on chante les louanges, mais dont on attend aussi les faveurs, la femme aimée à qui le fidèle adresse sa requête, mais également celle dont il est prêt à satisfaire le bon plaisir :

Les iax du cuer m'esclaire
Et l'oscurté m'esface,
Si qu'a toi puisse plaïre
Et ta volenté faire.

(*Miracle de Théophile*, 505-508)

Dame désigne la femme de haut rang que distinguent les qualités de bonté, de douceur, de vaillance et de courtoisie. Tous ces qualificatifs sont appliqués par Rutebeuf à la Vierge : « ... la Dame est debonnaire » (*Un Dit de Notre-Dame*, 6), c'est une « Dame plesant et franche » (*Ave Maria de Rutebeuf*, 62) ;

Mout a en li cortioizie et valour,
Bien et bonteï et chariteï i a.

(*C'est de Notre-Dame*, 10-11)

« Pitié, dousor et charité » (*Un Dit de Notre-Dame*, 10) sont souvent attribuées à Marie, en qui « si n'a point d'amer / N'autre durté » (*Ave Maria*

31 — Voir le livre sur *Les Dénominations de la femme dans les anciens textes littéraires français*, d'A. Grisay, G. Lavis et M. Dubois-Stasse, Gembloux, Duculot, 1969.

32 — Par ex., dans *Un Dit de Notre Dame*, *C'est de Notre Dame*, *Sainte Elysabel*, 769, 771, *Le Sacristain*, 95, 153, 670, *Le Miracle de Théophile*, 107...

de Rutebeuf, 143-144), dame parfaite dont on reste impuissant à célébrer les qualités innombrables et inénarrables :

Ne porroie en nule maniere
De tes biens, combien qu'i penssaisse,
Tant dire que plus n'i afiere,
Se toute ma vie i usaisse.

(*Les Neuf Joies de Notre-Dame*, 161-164)

Il reprend la même idée au début du *Dit de Notre-Dame* (4-6 et 13-16) :

... l'en porroit avant un puis
Espuisier c'on poïst retrere
Combien la Dame est debonaire.

.....

L'abondance de sa louange
Remue mon corage et change
Si qu'esprover ne me porroie,
Tant parlasse que je voudroie.

Même s'il sait qu'il n'arrivera pas à exprimer ce qu'il ressent, il ne peut s'empêcher de parler « de la tres glorieuse Dame » (*ibidem*, 1-3), qui a « des vertuz les primices » (*Les Neuf Joies de Notre-Dame*, 121).

Parmi les qualités de cette Dame, « la meilleur / Qui onques fust ne qui jamais sera » (*C'est de Notre-Dame*, 1-2), il en est une, la miséricorde, sur laquelle il revient souvent :

...honesté, misericorde
Et patience a vous s'acorde
Et abandone.

(*Ave Maria*, 127-129)

C'est d'ailleurs souvent sous ce titre de « Dame de miséricorde »³³ que Rutebeuf désigne Marie, dont le cœur reste ouvert à la misère de ses sujets, capable de les comprendre, de les consoler, de les aider. A travers Rutebeuf, on se rend compte de l'évolution considérable qui s'est opérée depuis saint Bernard. La croyance en l'action miséricordieuse de Marie en faveur des humains a maintenant franchi les clôtures des monastères et semble bien avoir gagné toute la masse des fidèles. Le grand thème de la miséricorde de Marie est sous-jacent à tous les poèmes religieux de Rutebeuf. Sur les quatre poèmes qu'il a exclusivement consacrés à la Vierge, nous trouvons dans *C'est de Notre-Dame* une invitation à se confier sans réserve à sa miséricorde, tandis que les trois autres se terminent par un appel pressant à la Vierge pour qu'elle exerce sa miséricorde.

33 — *Sainte Marie l'Egyptienne*, 24, *Un Dist de Nostre Dame*, 126.

Comment celle-ci se traduit-elle ? Par son intervention maternelle, par sa médiation, par son intercession.

Marie réconforte le pécheur découragé (*Ave Maria*, 37). Elle le comprend, cherche même à l'excuser et le rassure :

Saches de voir,
Ta chartre te ferai ravoir
Que tu baillas par nonsavoir.
Je la vois querre.

(*Miracle de Théophile*, 569-572)

Elle tremble pour ses enfants, à l'idée de leur damnation. Cette pensée décuple ses forces. Poussée par son amour maternel, elle court affronter le démon. Ainsi reprend-elle à Satan la charte que Théophile avait signée et la rapporte-t-elle au clerc repentant (*ibidem*, 572-586). Quand il parle de Marie, Rutebeuf utilise très souvent des verbes d'action : elle dissipe les ténèbres (*Sainte Marie l'Egyptienne*, 249-250), illumine les yeux du cœur (*Théophile*, 505-506). Avec elle, à cause d'elle, la confiance renaît au cœur des pécheurs qui, libérés de la crainte par sa présence maternelle, redécouvrent la joie et reprennent courage :

Ton salu m'a valu,
Jel sai de verité.

(*Théophile*, 475-476)

Cette action n'est pas exempte de violence ; elle marque la détermination de la Vierge, la vigueur de son intervention, l'efficacité de son action. Ainsi Rutebeuf nous dit-il que Marie a « chassé » toute obscurité (*Ave Maria*, 145), elle nous a tous

geté
De duel et de vilté
Et d'enferne palu

(*Théophile*, 471-473)

L'intervention toujours efficace de Marie est d'autant plus hardie que le pécheur est plus endurci ou que le péché, par son horreur, paraît plus susceptible de conduire en enfer le pécheur qui l'a commis³⁴. On la sent prête à tout pour assurer aux hommes le salut que son Fils leur a obtenu. La relation entre Dieu et les hommes ayant été rompue par Adam et Eve, il fallait un médiateur pour opérer la réconciliation. Le Christ s'est donc incarné : « Li dessandres fu bons et biax »

34 — *Sainte Marie l'Egyptienne*, 18-26 : Malade fu, puis fu garie ; / Malade fu, voire, de l'ame, / Qu'ainz n'oïstes parler de fame / Qui tant fust a s'ame vilaine, / Nes Marie la Magdelaine. / Fole vie mena et orde : / La Dame de misericorde / La rapela, puis vint arriere / Et fu a Dieu bone et entiere.

(*Un dit de Notre-Dame*, 44). Mais, si le Christ est médiateur, il est aussi juge. C'est pourquoi sa médiation semble insuffisante car l'homme ne peut se résoudre à approcher celui qui doit le juger. Aussi s'est-il tourné vers celle qu'il croyait seule capable d'exercer efficacement cette médiation. Femme de notre race, « fleur de l'umain lignage » (*Les Neuf Joies*, 62), donc apte à comprendre les faiblesses des hommes, Marie est aussi Mère de Dieu, donc toute-puissante sur le cœur de son Fils. Elle parvient toujours à faire fléchir la justice divine. Aussi est-elle « l'argument de notre creance » (*Les Neuf Joies*, 24). Son rôle est double : d'une part, elle intercède en notre faveur, nous protégeant contre la sévérité de son Fils irrité par nos péchés ; d'autre part, elle nous protège contre les attaques du diable ou cherche à nous arracher à son emprise si nous avons succombé. Marie apparaît donc comme notre avocate, notre défenseur, notre garante ; c'est ainsi que la considère Marie l'Égyptienne : « ... Dame, en pleges vous met » (349).

Dans cette intercession, Marie fait preuve d'audace en rappelant à son Fils ce qu'il a fait pour les hommes et ... ce qu'elle a fait pour lui. Elle lui rappelle que ce salut, il lui doit d'avoir pu le réaliser. Elle apparaît ainsi comme une Vierge très maternelle : ce fils qu'elle a porté, enfanté, allaité, comment pourrait-il maintenant lui opposer un refus quand l'objet de sa requête ne vise qu'à attribuer aux hommes les bienfaits de la Rédemption ? C'est tout le sens d'*Un Dit de Notre-Dame*. Jamais lasse, jamais hésitante, Marie plaide notre cause :

Ainsi recorde tote jor
La doce Dame sans sejour :
Ja ne fine de recorder.

(*Un Dit*, 119-121)

Ainsi met-elle une note de tendresse et de pitié dans cette justice divine, et ajoute-t-elle quelque chose de maternel à l'amour exigeant de Dieu. En écoutant Rutebeuf supplier Marie d'obtenir cette réconciliation avec son Fils, à laquelle l'homme ne peut prétendre parvenir par lui-même, comment ne pas se souvenir de la prière de saint Bernard : « O notre souveraine, notre médiatrice, notre avocate, réconciliez-nous avec votre Fils ! »³⁵ ?

Marie est aussi appelée par Rutebeuf *Roïne de pité* (*Neuf Joies*, 1) par opposition sans doute au roi de justice. Ce terme de *roïne*, et même de *roïne souveraine* (*ibidem*, 105) revient de droit à Marie, car, lui dit-il,

seur toz eres eslevee
Et seur feture et seur nature.

(*Ibidem*, 95-96)

35 — *De Adventu Domini sermo* 2, P.L., 183, 43 : « Domina nostra, mediatrix nostra, advocata nostra, tuo Filio nos reconcilia ».

Reine des hommes, mais aussi reine des anges³⁶. Par son Assomption, elle s'est assise avec son Fils sur le trône de gloire (*Ave Maria*, 79). Elle participe désormais au triomphe de son Fils, puisqu'elle porte sur la tête la couronne même de son Fils :

Hé! benoite soit la corone
De Jhesucrist, qui environne
Le vostre chief.

(*Ave Maria*, 130-132)

C'est vers le milieu du XIII^e siècle que sont apparues les premières représentations de la Vierge couronnée. On en trouvera rapidement un peu partout, ornant le portail de nos grandes cathédrales : Chartres, Paris, Amiens, Reims, Bourges. En représentant la Vierge couronnée, le sculpteur veut montrer la gloire de Marie en même temps que sa puissance : Marie est « plaine de seignorie » (*ibidem*, 110-111).

Elle est aussi appelée « Virge dame » (*Le sacristain*, 517). Rutebeuf emploie très souvent le terme de *Vierge* pour désigner Marie, se contentant d'ajouter un ou deux qualificatifs pour insister sur sa noblesse ou sa bonté (« La douce Vierge debonaire », *Un dit de Notre-Dame*, 34), ou sur sa pureté (« Hé! douce Virge nete et pure », *Ave Maria*, 139). Parfois aussi au mot *Virge* se trouve associé le substantif *pucele*, qui est la jeune fille vierge³⁷. Ainsi trouvons-nous « Virge pucele » (*Théophile*, 26; *Le Sacristain*, 517) ou « La Virge pucelle Marie » (*Sainte Elysabel*, 9). Parfois, les deux substantifs associés sont accompagnés d'un ou de plusieurs qualificatifs : « Virge pucele debonere » (*Théophile*, 562), « Virge pucele nete et pure » (*Sainte Marie l'Egyptienne*, 272). Les deux substantifs mis côte à côte n'ont évidemment d'autre but que d'insister sur la virginité de Marie, et encore plus quand ils sont accompagnés des adjectifs *nete* et *pure*.

Une autre vertu fondamentale de Marie, c'est l'humilité. A maintes reprises, pour la désigner, Rutebeuf reprendra le titre qu'elle s'est elle-même donné le jour de l'Annonciation : *baiasse* (*Les Neuf Joies*, 168), ou *ancele* (*Ave Maria*, 156), ou *La Dieu ancele* (*Théophile*, 658). Son humilité appela sur elle le regard d'amour de Dieu :

Ne fus orgueilleuse ne fiere,
Ainz t'umelias tout a masse;
Por ce vint la haute lumiere
En toi qu'ele te vit si basse.

(*Les Neuf Joies*, 169-172)

Sa virginité et son humilité l'ont préparée à être la mère de « Celui qui de son cors fist proie / Por nous toz d'enfer despraer » (*Un Dit de*

36 — *Ave Maria Rutebeuf*, v. 79.

37 — Voir l'ouvrage cité note 31.

Notre-Dame, 26-27), faisant d'elle l'associée du Christ dans l'œuvre de notre rédemption :

Dame de charité
 Qui par humilité
 Portas nostre salu,
 Qui toz nous a geté
 De duel et de vilté
 Et d'enferme palu,
 Dame, je te salu !

(*Théophile*, 468-474)

Ce Sauveur auquel la Vierge donna naissance n'est autre que le Fils de Dieu lui-même : « ... ton filz est homo Deus » (*Les Neuf Joies*, 192). Aussi Marie, « en qui li Filz Dieu se repose » (*Théophile*, 556), mérite-t-elle d'être reconnue comme la Mère de Dieu. Théophile exprime cette croyance en la maternité divine de Marie, quand, venant trouver son évêque, il lui donne sa charte en disant : « La Virge la me raporta / Qu'a Dieu est mere » (*ibidem*, 624-625). Dans ces deux vers, Marie est appelée Vierge et Mère. Les deux termes résument la foi de Rutebeuf en la maternité virginale ou la virginité féconde de Marie, « Vigne de noble fruit comblee / Sanz humaine cultiveüre » (*Ibidem*, 138). Le poète insiste sur l'intégrité virginale de Marie après sa maternité. Dieu, dit-il,

En vous s'enclost, ainz n'entama
 Vo dignité,
 N'en perdistes virginité.

(*Ave Maria*, 80-82)

Rutebeuf compare Marie au vitrail que traverse la lumière du soleil sans pour autant l'altérer :

Si com hom voit le soloil toute jor
 Qu'en la verriere entre et ist s'en va,
 Ne l'empire tant i fiere a sejour,
 Ausi vos di que onques n'empira
 La Vierge Marie :
 Vierge fu norrie,
 Vierge Dieu porta,
 Vierge l'aleta,
 Vierge fu sa vie.

(*C'est de Notre-Dame*, 37-45)

Cette image apparaît plusieurs fois dans ses poèmes religieux, dans les *Neuf Joies de Notre-Dame* (173-176) et dans le *Miracle de Théophile*, où ce dernier, s'adressant directement à Marie, lui rappelle qu'elle garda son intégrité virginale :

Si comme en la verriere
 Entre et reva arriere
 Li solaus que n'entame,
 Ainsinc fus virge entiere
 Quant Diex, qui es ciex iere,
 Fist de toi mere et dame.

(*Théophile*, 492-497)

Selon M.L. Chatel³⁸, c'est Hildebert de Tours, mort vers 1133, qui, le premier, a comparé Marie au cristal que la lumière traverse sans le détériorer. Reprenant la même image, Wace, dans la seconde moitié du XII^e siècle, a remplacé «cristal» par «vitrail» ou «verrière».

Elle est mère et fille de Dieu: Rutebeuf le répète dans sept pièces³⁹:

Tu es et virge et fille et mere:
 Virge enfantas le fruit de vie,
 Fille ton fil, mere ton pere.

(*Les Neuf Joies*, 4-7)

Toutes les prérogatives de Marie découlent de cette maternité virginale qui fait d'elle une femme exceptionnelle, unique (*ibidem*, 27). On retrouve l'influence de saint Anselme qui appelait Marie «mater admirabilis virginitatis, virgo amabilis fecunditatis»⁴⁰, et surtout l'enseignement de saint Bernard qui dit, dans un sermon pour la vigile de la Nativité du Saigneur:

L'union de la virginité et de la maternité est admirable et unique. Jamais on n'a entendu dire qu'une vierge ait enfanté, qu'une femme devenant mère fût restée vierge. Jamais suivant l'ordre naturel, la fécondité n'est compatible avec la conservation de l'intégrité virginale. Marie est la seule en qui la virginité s'unisse à la fécondité, prodige inouï jusque-là et qui ne se renouvellera plus jamais: il n'y a pas avant elle, il n'y aura pas après elle, de femme qui lui soit semblable⁴¹.

Femme unique, «sans per» (*Les Neuf Joies*, 65), Marie est enfin la nouvelle Eve. C'est par la première Eve que la mort est entrée dans le monde:

38 — *Le Culte de la Vierge en France du V^e au XIII^e siècle*, thèse soutenue en Sorbonne en 1945.

39 — *Sainte Marie l'Égyptienne, Le Miracle de Théophile, Un Dist de Nostre Dame, L'Ave Maria Rustebuef, C'est de Nostre Dame, Les Neuf Joies de Nostre Dame, Le Sacristain et la femme au chevalier.*

40 — *Oratio* L, P.L. 158, 948.

41 — *In vigilia Nativitatis Domini, Sermo* 3, P.L. 183, 99: «Secunda mistura est, Virgo et mater, admirabilis plane et singularis. A saeculo non est auditum quod virgo esset quae peperit, quod mater esset quae virgo permansit. Numquam juxta rerum ordinem virginitas est, ubi fecunditas praedicatur, nec fecunditas, ubi virginitas integra conservatur. Sola haec est, in qua virginitas et fecunditas obviaverunt sibi. Ibi semel factum est quod factum non fuerat, nec fiet in aeternum, quia nec primam similem visa est, nec habere sequentem».

Quant il orent mors en la pome,
Il furent mort par le pechié.

(*Un dit de Notre-Dame*, 36-37)

Alors qu'Eve enfanta la mort, Marie enfanta «le fruit de vie» (*Les Neuf Joies*, 5). Eve fut la cause de notre malheur, elle mérita l'enfer pour elle et pour sa descendance (*Un dit de Notre-Dame*, 39-40), car sa faute a rejailli sur l'humanité entière :

Tuit estions deserité
Par une general sentence.

(*Les Neuf Joies*, 131-132)

Marie a libéré le monde de cette condamnation, elle est le salut (*ibidem*, 133-134) par qui le ciel nous est ouvert : «De paradis es la fontaine» (*Ave Maria*, 109). Eve a été vaincue par le péché et terrassée par Satan ; elle s'est égarée, entraînant avec elle tout le genre humain. Marie, au contraire, «les desconseilliez conseille/ Et met a voie» (*Ave Maria*, 119-120) ; elle a maîtrisé Satan :

Tu as le trahitor trahi,
Tu as souz tes plantes triblee
La teste du serpent haï.

(*Les Neuf Joies*, 34-36)

Elle attaque Satan qui ne peut lui résister et se voit contraint de céder devant elle en lui remettant la charte de Théophile (vers 572-585). A cause d'Eve, la malédiction pesait sur toutes les femmes. Marie est source de bénédiction pour toutes : «Toutes femmes por ta figure/ Doit l'en amer» (*Ave Maria*, 140-141). Ainsi apparaît bien l'opposition radicale entre Eve et Marie. Celle-ci est «Eve la bestornee/ Et de voix et d'entendement» (*Les Neuf Joies*, 159-160).

Sans doute ne peut-on que conclure à la sincérité des sentiments du poète, à son admiration et à sa tendresse filiale pour Marie, à sa foi sans réserve en la miséricorde de Notre-Dame. Cette dévotion solidement fondée sur l'Ecriture et la doctrine des Pères de l'Eglise, cette piété pleine de tendresse, vont de pair avec la foi profonde dans les mystères de l'Incarnation et de la Rédemption, non seulement dans des poèmes composés en l'honneur de la Vierge, mais aussi dans des œuvres où, par personnes interposées, Théophile ou Marie l'Egyptienne, il exprime sa confiance inébranlable.

Le culte de Notre-Dame a bénéficié de la présentation, habituelle à l'époque, d'un Christ distant et sévère qui livre le pécheur aux plus effroyables supplices. La dévotion mariale contrebalance en quelque sorte une théologie et une prédication axées sur le Jugement dernier et l'enfer. Seul et abandonné, désespéré, le fidèle se tourne vers la Vierge, laquelle, pour avoir rendu possible la réconciliation entre Dieu

et les hommes par l'incarnation, pour être de notre race en même temps que la Mère de Dieu, et partant capable d'attendrir son fils, est particulièrement apte à comprendre la faiblesse humaine et toujours prête à lui porter secours. Rutebeuf, comme ses contemporains, est convaincu que ce que Marie demande, elle l'obtient :

Qui de cuer s'escrie
Et merci li crie
Merci trovera :
Jamais n'i faudra
Qui de cuer la prie.

(*C'est de Notre-Dame*, 32-36)

Toutefois, chez Rutebeuf, la Vierge garde sa place. Ce n'est pas elle qui sauve, elle n'est que l'agent, l'intermédiaire. Dans la prière que Marie l'Egyptienne adresse à Notre-Dame, *por toi* revient huit fois en sept vers. Incontestablement, l'auteur a voulu insister sur ce rôle d'agent de la Vierge puisque chaque fois la préposition est placée au début du vers :

Por toi a fet maint biau miracle,
Por toi honore il toute fame,
Por toi a il sauvé mainte ame,
Por toi, portiere, et por toi, porte,
Por toi brisa d'enfer la porte,
Por toi et por t'umilité,
Por toi, por ta benignité.

(vers 290-296)

Marie est le chemin qui conduit à Dieu, celle qui nous réconcilie avec son Fils (*Un dit de Notre-Dame*, 122-123, 127-129). C'est le Seigneur qui sauve, mais il le fait pour l'amour de sa Mère à qui il ne saurait rien refuser. La preuve que, pour Rutebeuf, Marie n'a pas pris la place de Dieu, c'est qu'à la fin du *Miracle de Théophile*, donc après l'intervention de Notre-Dame, on rend grâces à Dieu par le *Te Deum* (vers 663).

Saint Bernard affirmait que Marie « ouvre à tous le sein de sa miséricorde et... prend en pitié, dans son immense tendresse, les misères de tous les hommes »⁴². La croyance en l'intercession miséricordieuse de Marie est le seul soutien de l'homme qui marche, lutte et tombe « dans cette vallée de larmes » (*Salve Regina*). Pour Théophile, qui est la voix de Rutebeuf et de ses contemporains, Marie est la « tendre et piteuse fame » (vers 499) qui délivre l'homme de sa désespérance devant l'impossibilité d'atteindre, par lui-même, au salut.

42 — *In Dominica infra octavam Assumptionis B. V. Mariae sermo*, P.L. 183, 430 : « Omnibus misericordiae sinum aperit... omnium denique necessitas amplissimo quodam miseratur effectu ».

Mais si le culte de la Vierge s'est répandu avec une telle vigueur, s'il s'accompagne le développement de la courtoisie, « forme de révolte contre la morale sexuelle du monde viril qu'était la société féodale » (Jacques Le Goff), indique-t-il un changement de mentalité envers les femmes ? N'est-ce pas une sorte de compensation aux désillusions et aux préjugés misogynes de la vie quotidienne ?

En tout cas, témoigne de la sincérité du poète le fait que la Vierge est liée à tous les grands thèmes de son œuvre⁴³ : dans un monde qui s'obscurcit et se ferme, dans un univers souillé par la méchanceté et l'asservissement aux puissances du Mal, la Vierge brise et ouvre les portes, rend la lumière, c'est la fontaine qui purifie⁴⁴, le médecin qui guérit, la douce Mère qui apaise.

Jean DUFOURNET

43 — Voir notre étude sur *L'Univers poétique et moral de Rutebeuf*, dans *Revue des langues romanes*, t. 88, 1984, pp. 39-78.

44 — Cf. nos remarques sur *Rutebeuf et la poésie de l'eau*, dans *A la recherche de Rutebeuf*, *Mélanges Charles Foulon*, Rennes, 1980, t. I, pp. 105-114.